

## COMMUNIQUÉ DE SOUTIEN AU PERSONNEL DU C.H. DE MONTAUBAN

La Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé tient à apporter tout son soutien aux trois personnes, qui la semaine dernière, ont été victimes d'une agression au couteau au centre hospitalier de Montauban. Parmi elles, une agente du laboratoire de l'hôpital a été sérieusement blessée. L'auteur des faits, arrêté depuis, avait quant à lui demandé à deux reprises la veille sans succès une hospitalisation en psychiatrie.

Après la fermeture de la moitié des lits dédiés à la spécialité dans le Tarn en vingt ans, les craintes d'un tel évènement avaient été mille fois exprimés par FO. Alors qu'au même moment le syndicat FO du CH de Montauban se bat contre la fermeture programmée de 30 lits de psychiatrie avant l'été, le drame tant redouté s'est produit. Une heure avant cette agression, FO avait encore exposé son inquiétude de voir un patient potentiel qui faute de soins pourrait passer à l'acte. Pour FO, avec seulement 180 lits d'hospitalisation en psychiatrie pour tout le département du Tarn et Garonne, il n'est pas question de réduire encore de 30 lits l'offre de soins déjà insuffisante !

Pour la Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé, la violence en psychiatrie n'est pas inéluctable. Depuis de nombreuses années les conditions d'exercice dans cette discipline, souvent le parent pauvre de notre système de soins, se sont dégradées pour de multiples raisons. Les pouvoirs publics n'ont à ce jour pas pris la mesure de la catastrophe. Que cela soit en psychiatrie adulte, en pédopsychiatrie, ou dans toutes les autres spécialités, les conditions de travail et d'hospitalisation sont indignes de la 5<sup>ème</sup> puissance mondiale.

Depuis plusieurs années l'ensemble des professionnels, accompagnés par les syndicats, ont mis en garde le gouvernement. En lanceur d'alerte, Force Ouvrière dans les instances nationales rappelle à chaque fois l'urgence de la situation, sans que le gouvernement ne prenne des mesures. Au contraire, par des décisions budgétaires et des rééquilibrages régionaux la règle du « partageons la misère » est devenue la règle !!

Lors de la dernière conférence nationale de psychiatrie en mai 2022, nous avons envisagé des actions spécifiques pour ce secteur. Malheureusement, le dossier des retraites a été priorisé dans nos actions.

Mais aujourd'hui, il est plus que temps que les pouvoirs publics réagissent et comprennent l'urgence de la situation. C'est pourquoi la Fédération a décidé d'organiser une nouvelle Conférence Nationale de Psychiatrie le 22 juin, afin de déterminer ensemble ce que nous envisageons pour contraindre le gouvernement à prendre des mesures pour la psychiatrie et la santé mentale.